

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	21 (1947-1949)
Heft:	1
Artikel:	Le premier duel de Benjamin Constant
Autor:	Pelet, Paul-Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-869994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PREMIER DUEL DE BENJAMIN CONSTANT

Le *Cahier rouge*¹, où Benjamin Constant raconte sa jeunesse, s'achève sur le mode ironique par le récit d'un duel manqué. La rencontre eut lieu un peu plus tard, le *Journal intime*² nous l'apprend. Mais ni Philippe Godet dans *Madame de Charrière et ses amis*³, ni Gustave Rudler dans son étude fouillée sur la jeunesse de notre héros⁴ ne sont parvenus à reconstituer avec exactitude les diverses phases de cette aventure. Bien que M^{me} la baronne Constant de Rebecque ait apporté en 1933 une première précision en publiant la copie du procès-verbal du duel⁵, l'affaire n'en restait pas moins obscure. Nous pouvons l'éclairer aujourd'hui et la dater grâce aux documents conservés dans les archives de l'adversaire⁶.

¹ Édité pour la première fois par L. Constant de Rebecque en 1907. L'édition la plus récente est celle de Jean Mistler : BENJAMIN CONSTANT, *Journal intime précédé du : Cahier rouge et de : Adolphe*, Monaco, 1946.

² BENJAMIN CONSTANT, *Journal intime et lettres à sa famille et à ses amis*, précédée d'une introduction par D. Melegari, Paris, 1895, p. 93 : « Il y a seize ans aujourd'hui que je me suis battu à Colombier, et très bien battu, avec M. Duplessis » (1804, sans date). Date rétablie, 8 janvier 1805, dans l'édition du *Journal intime*, beaucoup plus correcte, de M. Jean Mistler, p. 224.

³ Tome I, p. 361.

⁴ GUSTAVE RUDLER, *La Jeunesse de Benjamin Constant*, Paris, 1909, pp. 259, 263, 264, 266 et 512, app. 14 et 15.

⁵ Correspondance de BENJAMIN CONSTANT et d'ANNA LINDSAY, publiée par M^{me} la baronne Constant de Rebecque, Paris, 1933, app. IV.

⁶ Archives cantonales vaudoises, arch. du Plessis, « Lettres & papiers concernant mon Duel avec Mr. Constant Chandieu. & ma retraite du Rgt. D'Ernest ».

Rentré de son escapade en Angleterre désemparé, et malade des faveurs de quelque servante d'auberge, Benjamin Constant avait regagné la maison de son père à Lausanne au début d'octobre 1787. Sur le chemin du retour, il s'était arrêté à Colombier (principauté de Neuchâtel) chez M^{me} de Charrière qu'il avait connue quelques mois auparavant à Paris. Spirituelle, étrange, femme du monde et femme de lettres, elle avait, malgré ses quarante-six ans (si ce n'est grâce à eux), fasciné les vingt printemps de l'orphelin prodigue. Benjamin avait fait d'elle la confidente de ses pensées, de ses amours et de ses extravagances. Aussi avant de se rendre à la cour du duc de Brunswick où son père avait obtenu pour lui un poste de gentilhomme de la Chambre, avait-il résolu de passer quelques jours en sa compagnie.

S'il a conservé dans le *Cahier rouge*, écrit vingt-quatre ans plus tard, un souvenir vivant des événements de cette période de sa vie, leur chronologie précise s'était effacée de sa mémoire. Ce n'est pas quinze jours qu'il passe à Lausanne, mais près de six semaines, avant de reprendre à cheval le 18 novembre¹ le chemin de Colombier, chemin sur lequel allait surgir en fin d'après-midi une aventure ridicule et dangereuse, digne conclusion de sa folle adolescence.

« Outre le chien que j'avais été obligé d'abandonner sur la route de Londres à Douvres, j'avais ramené une petite chienne à laquelle j'étais fort attaché : je la pris avec moi. Dans un bois qui est près d'Yverdon, entre Lausanne et Neuchâtel, je me trompai de chemin et j'arrivai dans un village à la porte d'un vieux château². Deux hommes en sortaient précisément avec des chiens de chasse. Ces chiens se jetèrent sur ma petite bête, non pour lui faire du mal, mais au contraire par galanterie. Je n'appréciai pas bien leur motif, et je les chassai à grands coups de fouet.

» L'un des deux hommes m'apostropha assez grossièrement. Je lui répondis de même, et lui demandai son nom. Il me dit

¹ Archives cantonales vaudoises, arch. du Plessis, « relation de ma querelle & de mon combat avec Mr. Constant Chandieu ».

² Sans doute Bavois-Dessus, qui appartenait alors à la famille Pillichody.

en continuant les injures, qu'il s'appelait le chevalier Duplessis d'Ependes, et après nous être querellés encore quelques minutes, nous convînmes que je me rendrais chez lui le lendemain pour nous battre. »¹

François du Plessis-Gouret, comme son interlocuteur, était issu d'une famille de huguenots français. Son trisaïeul, général quartier-maître au service des Provinces-Unies s'était établi dans le Pays de Vaud pour présider à la construction du canal d'Entreroches. Il avait acquis en 1650 la terre d'Ependes près d'Yverdon². Georges-Nicolas du Plessis, le père de notre héros, y vivait en gentilhomme campagnard. Ses cinq fils, selon une tradition constante dans la famille, s'étaient voués à la carrière des armes.

François, l'aîné, né le 27 juillet 1755, était entré en 1772 comme volontaire dans le régiment suisse d'Erlach au service de France. Sous-lieutenant six mois plus tard, il avait été promu lieutenant en 1777, année où sous les auspices de son colonel, il fut reçu franc-maçon dans la loge de Thionville. En automne 1787, il commandait une compagnie³. Il avait passé seize années de sa vie, la moitié de son existence, en garnison. C'est avec un officier de carrière, que l'on peut supposer rompu au maniement des armes et habitué à de semblables affaires, que Benjamin Constant s'était pris de querelle, prêt à défendre avec éclat l'honneur de sa petite Flore, après avoir participé avec énergie au maintien de sa vertu !

Mais le lendemain 19 novembre, l'offenseur et son second se trouvèrent seuls sur le terrain. « A l'heure du rendez-vous, Mr. Constant envoya une lettre alléguant pour raison des doutes que ce fût réellement Mr. du Plessis avec qui il avoit à faire... »⁴ Plus explicite, Benjamin expose ses raisons en détail : « Je retournai à Lausanne, et je racontai mon aventure à un de mes cousins en le priant de m'accompagner. Il me le promit, mais

¹ Le *Cahier rouge*, pp. 94-95.

² Voir P.-L. PELET, *Le canal d'Entreroches, Histoire d'une idée*, thèse de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1946.

³ Arch. cant. vaud., arch. du Plessis, Papiers concernant la famille.

⁴ *Ibidem*, « relation de ma querelle... ».

en me faisant la réflexion qu'en allant moi-même chez mon adversaire, je me donnais l'apparence d'être l'agresseur, qu'il était possible que quelque domestique ou garde-chasse eût pris le nom de son maître, et qu'il valait mieux envoyer à Ependes, avec une lettre pour m'assurer de l'identité du personnage et dans ce cas, fixer un autre lieu de rendez-vous. Je suivis ce conseil. »¹

La sagesse du bon Charles de Constant était aussi déplacée, ou peu s'en faut, que le comportement de son cousin. L'officier put croire de bonne foi à une dérobade du blondin. « Mon messager me rapporta une réponse qui certifiait que j'avais bien eu affaire avec M. Duplessis, capitaine au service de France, et qui d'ailleurs était remplie d'insinuations désobligeantes sur ce que j'avais pris des informations, au lieu de me rendre moi-même au lieu et au jour qui étaient fixés. M. Duplessis indiquait un autre jour sur territoire neuchâtelois. »² Le 24 novembre³, ce fut au tour de l'offensé et de son cousin Charles d'accourir en vain. « ... Nous couchâmes en route et nous étions le lendemain à cinq heures du matin à la place indiquée. Nous y trouvâmes le second de M. Duplessis, un M. Pillichody d'Yverdon⁴, officier comme lui en France, et qui avait toutes les manières et toute l'élégance d'une garnison. Nous déjeunâmes ensemble ; les heures se passaient, et M. Duplessis ne paraissait pas. Nous l'attendîmes ainsi inutilement toute la journée. M. Pillichody était en fureur et s'épuisait en protestations que jamais il ne

¹ *Le Cahier rouge*, p. 95. Cette première lettre de Benjamin n'a pas été conservée.

² *Ibidem*, pp. 95-96. Le lieu de rendez-vous fut Vaumarcus. Voir arch. de la famille de Sévery, lettre de Catherine de Charrière de Sévery née Chandieu, à son fils Wilhelm, du 5 décembre et non du 5 septembre 1787, comme l'indique M. W. DE SÉVERY dans *La Vie de Société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle*, Lausanne/Paris, 1911, t. I, p. 153.

³ Arch. cant. vaud., arch. du Plessis, « relation de ma querelle... »

⁴ François-GEORGES-Louis PILLICHODY (1756-1824), seigneur de Bavois-Dessus, dès 1794 de Bavois-Dessous et bourgeois de Berne. (Lettres de bourgeoisie à la Bibliothèque cantonale à Lausanne.) Officier au service de France, lieutenant-colonel de la *Légion fidèle* en 1798, auteur du coup de main sur Orbe en 1802, il fut nommé par Louis XVIII maréchal de camp et chevalier du mérite militaire.

reconnaîtrait pour son ami un homme qui manquait à un rendez-vous de cette espèce.

» — J'ai eu, me disait-il, mille affaires pareilles sur le dos, et j'ai toujours été le premier au lieu indiqué. Si Duplessis n'est pas mort, je le renie, et s'il ose encore m'appeler son ami, il ne mourra que de ma main.

Il s'exprimait ainsi dans son désespoir chevaleresque lorsque arriva subitement un de mes oncles, père du cousin qui m'avait accompagné. Il venait m'arracher aux périls qui me menaçaient et fut tout étonné de me trouver causant avec le second de mon adversaire sans que cet adversaire se fût présenté. Après avoir ainsi attendu encore, nous prîmes le parti de nous en retourner. M. Pillichody nous devança, et comme nous passions devant la campagne qu'habitait M. Duplessis, nous trouvâmes toute la famille sur le grand chemin, qui venait me faire des excuses. »¹

Le *Cahier rouge* se termine sur ces mots. Glorieux d'avoir fait peur à un officier (du moins le pensait-il), amusé des accents désespérés de Georges Pillichody, heureux de s'en retourner sain et sauf, le jeune homme voyait encore le père de sa victime venir le supplier sur le grand chemin, comme après la mort d'Hector Priam était descendu dans la plaine auprès d'Achille. Le défi du fils, la colère du second, le désespoir du père, trois thèmes de l'épopée greffés sur une galanterie de chiens courants, c'était l'argument rêvé d'un poème burlesque. Féru de petits vers, et moqueur de nature, Benjamin ne manqua pas de l'écrire. Dès le mois de décembre, il l'envoie à M^{me} de Charrière ; le lui réclame avant la fin de l'année, le reçoit par retour du courrier². C'est malheureusement tout ce que nous en savons.

* * *

¹ Le *Cahier rouge*, pp. 96-98.

² « ... Voudrez-vous me renvoyer mon poème épique sur les Duplessis et les Gazettes... » Billet écrit après le 18 décembre. Voir G. RUDLER, *La Jeunesse...*, p. 263 ... p. 264, second billet : « Je vous remercie du Poème épique... ». Voir aussi G. RUDLER, *Bibliographie critique des œuvres de Benjamin Constant*, Paris, 1909, p. 47, n^os 41-43.

Qu'était devenu le capitaine ? Parti sans aviser personne et sans être vu, il s'était comme fondu dans les brumes de novembre, il restait introuvable. Au bout d'un plein mois seulement, dans les derniers jours de décembre¹, on apprit qu'il avait reparu. Benjamin Constant présume qu'il s'était caché à Morges et que l'annonce de son propre départ pour Brunswick lui avait redonné le courage de quitter sa cachette. C'est bien de la fatuité ! Était-il, lui, Benjamin, un foudre de guerre, un bretteur redouté, un champion de tir au pistolet, pour intimider, pour mettre en fuite un soldat de métier ? Et du Plessis était-il un lâche ? Dans ce cas que n'avait-il fui dès le soir du 18 novembre ? Et s'il était un lâche, comment aurait-il pu rester seize ans officier au service de France ?

Nous savons au contraire qu'en 1793² le gouvernement bernois lui remettait une distinction très rare, sa grande médaille d'or avec cette inscription : « Pour François du Plessis qui a bien mérité de la Patrie ».

Nous sommes réduits, pour expliquer son étrange conduite, à nous en référer à ce qu'il relate lui-même. Sujet à des fièvres périodiques, qu'il appelle fièvres ardentes, il se sentait déjà peu bien au moment de l'altercation, ce qui explique sa mauvaise humeur, le ton malsonnant de ses propos et le défi lancé. Pris d'un de ces accès qui lui ôtaient tout contrôle de ses actes, il monte à cheval, prend sans s'en douter le chemin de la Provence où son régiment était cantonné, ne s'arrête, épuisé, qu'à Avignon dans les premiers jours de décembre. Son accès approchait-il de sa fin, ou le sieur Fortunet³, docteur en médecine, qui le soigna, était-il un praticien habile ? Au bout d'une semaine, il avait retrouvé son assiette et sa raison. Il se rendit compte qu'il n'avait qu'une chose à faire, regagner la Suisse, courir après

¹ Voir RUDLER, *La Jeunesse...* p. 266, lettre à M^{me} de ChARRIERE : « ... Mr. Duplessis est retrouvé. Il s'était caché près de Morges et la nouvelle de mon départ l'a rendu à sa famille et à ses amis. » (24 ou 31 décembre 1787).

² Arch. cant. vaud., Bb 184, fol. 87, verso, 1793, 21 mars. Le Conseil secret propose de lui accorder la grande médaille de Berne.

³ La famille Fortunet, issue d'un juif de Carpentras, Moïse Cacan, converti au XVII^e siècle et qui prit le nom de Fortunet, a compté à Avignon et dans la région de nombreux médecins aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il s'agit

Benjamin Constant et consommer le duel, pour se laver au plus vite du soupçon de lâcheté. Mais Benjamin n'était pas facile à atteindre. Il avait quitté Lausanne vers le 18 décembre pour Colombier, puis Colombier pour Neuchâtel où il apprenait le retour du capitaine, et Neuchâtel enfin pour la demeure de son amie. C'est là que du Plessis le rejoignit le 8 janvier 1788. Il amenait avec lui pour justifier son absence le capitaine de dragon Forel, de Morges, qui pourrait attester qu'il ne s'était pas caché à La Côte¹; le capitaine Rusillon², Georges Pillichody et son frère Denys³, tous trois d'Yverdon, tous trois officiers au service de France.

Benjamin Constant, l'offensé, avait le choix des armes. Comme on pouvait s'y attendre, avec son goût de l'irrémissible, il demande le pistolet. Peut-être se sait-il trop piètre escrimeur en face d'un militaire. Les quinze ou seize témoins⁴, atterrés, craignant que cette aventure commencée par une scène de farce ne s'achève en tragédie, prient les combattants de se retirer un instant, passent aux voix et optent pour l'épée. Le capitaine, muni de tout le nécessaire, en tend deux à Benjamin Constant,

ici d'Antoine Fortunet, fils de Gaspard et de Claire-Elisabeth Falquière, né à Avignon le 24 janvier 1751, mort dans la même ville le 6 juillet 1820. Il fit ses études de médecine à l'Université d'Avignon où il fut reçu docteur le 17 mai 1782. Il n'a pas laissé de réputation particulière ni en bien ni en mal, ce qui constitue en somme une moyenne honorable. Sa signature est identique à celles des deux certificats des archives du Plessis (voir app. III et IV) et ne laisse aucun doute possible. (Renseignements aimablement communiqués par M. Hyacinthe Chobault, archiviste de Vaucluse à Avignon).

¹ Probablement François Forel (1755-1799), cousin germain de François du Plessis. Voir *Recueil de Généalogies vaudoises*, Généalogie Forel.

² François-Louis Rusillon (1751-1821), capitaine au service de France sous Louis XVI, receveur des sels à Berne. Accusé en 1804 d'avoir participé au complot de Cadoudal et condamné à mort, il vit sa peine commuée en prison, fut enfermé au château d'If où il resta jusqu'en 1814. Louis XVIII le nomma maréchal de camp. Voir D. H. B. S. et Crottet, *Histoire et Annales d'Yverdon*, p. 642.

³ Denys Pillichody, officier au service de France, capitaine dans l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis. En 1796 il rachète la part de François du Plessis au canal d'Entreroches et devient propriétaire de la moitié de l'entreprise. Mort ruiné en 1839. Voir P.-L. PELET, *op. cit.*

⁴ Arch. cant. vaud., arch. du Plessis, « relation de ma querelle... ».

qui va s'efforcer de compenser par sa fougue la science qui lui manque. Le premier en effet il atteint son adversaire, mais au genou ! François du Plessis continue l'assaut ; il est encore touché, cette fois au bras. Mais il a vu l'inexpérience de son partenaire et poursuit sans désemparer ; il le prend à son tour en défaut et le met hors de combat d'un coup en pleine poitrine. Aussitôt les témoins du vaincu rédigent et signent un procès-verbal¹ attestant la loyauté et le courage des deux combattants.

Le vainqueur s'était bien gardé de pousser sa botte avec vigueur ; l'épée n'avait fait qu'une blessure superficielle au « teton »².

Après s'être enquise de l'état de son adversaire, du Plessis s'était rendu à Berne avec Georges Pillichody auprès de Louis-Rodolphe d'Ernst, colonel propriétaire de l'ancien régiment d'Erlach. Dans l'impossibilité de justifier pleinement l'étrangeté de sa conduite, estimant son honneur entaché³, il avait sollicité sa démission, l'obtenait le 10 janvier 1788 avec un certificat très louangeux d'ailleurs⁴. Cette aventure allait-elle briser sa carrière ?

A son retour une lettre de l'écriture de Benjamin Constant l'attendait. Il en arracha nerveusement le cachet⁵, mais fut aussitôt rassuré :

« Monsieur,

j'apprends que vous désirez recevoir de mes nouvelles. je suis très sensible a l'intérêt que vous y prenez, & j'ai cru qu'il étoit plus simple & plus sûr de vous en donner moi même que de les faire passer par plusieurs mains. la p[etite] blessure que j'ai recu n'a point eu de suites, & je me [re]garde comme très heureux de ce que le retard apporté a mon voyage m'a fourni l'occasion de terminer cette affaire de maniere qu'il ne reste plus contre moi aucun sentiment pénible dans le cœur d'un

¹ Voir appendice I.

² Arch. cant. vaud., arch. du Plessis, « relation de ma querelle... ».

³ Le procès-verbal et une copie furent présentés au colonel d'Ernst, copie qu'il attesta conforme à l'original. (Voir app. I).

⁴ Voir app. II.

⁵ D'où un trou au milieu de la lettre, et des déchirures aux quatre coins.

galant homme. j'ai l'honneur d'etre, Monsieur, avec une parfaite considération,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

DE CONSTANT CHA[N]D[IEU].

a Colombier [ce] 10 janv. 1787. »¹

Décidé à prouver qu'il n'était pas un lâche, François du Plessis réclamait au Dr Fortunet un certificat de maladie. Celui qu'il reçut tout d'abord indiquait une date inexacte ; il en demanda un second, rectifié, et l'obtint. Enfin il priait ses camarades de régiment de témoigner qu'il s'était toujours conduit en brave militaire. De Bastia où ils étaient en garnison, les sous-lieutenants et lieutenants signèrent le 1^{er} avril la pièce préparée à leur intention².

L'opinion publique ne lui était pas défavorable. Si le bruit avait couru que Benjamin l'avait blessé de deux coups mortels, on reconnaissait que François du Plessis était un homme d'honneur, on savait qu'il s'était battu à plusieurs reprises, on admit la vérité de sa fièvre chaude³. On crut enfin que sa démission avait été refusée⁴. Au bout d'une année il put reprendre du service comme capitaine d'élite dans le régiment d'Yverdon⁵. Le 22 avril 1792 il était promu major et le 25 novembre de la même année, lieutenant-colonel. Sa carrière n'avait été qu'interrompue ; Pillichody ne l'avait pas renié ni fait mourir de sa propre main. A l'aube du XIX^e siècle, ils étaient encore amis.

Et son premier bâtard, baptisé en 1789⁶, s'appela François-Louis-Constant.

¹ Arch. cant. vaud., arch. du Plessis, « Lettres et papiers concernant mon Duel... » Benjamin Constant, se trompant de millésime, date du 10 janvier 1787 au lieu de 1788.

² Voir app. III à VI.

³ Arch. de la famille de Sévery, lettre de Catherine de Charrière de Sévery à son fils Wilhelm, du 5 décembre 1787 (voir ci-dessus, p. 28, n. 2.)

⁴ Arch. de la famille de Sévery, lettre d'Angletine de Charrière de Sévery à son frère Wilhelm, du 14 janvier 1788, déjà publiée dans W. DE SÉVERY, *op. cit.*, t. I, p. 154. Autres allusions à l'affaire dans une lettre de M. et M^{me} de Sévery à leur fils Wilhelm, du 12 décembre 1787, et une lettre de M^{me} de Sévery à Wilhelm, du 24 décembre 1787.

⁵ Arch. cant. vaud., arch. du Plessis. Papiers concernant la famille.

⁶ Arch. cant. vaud., Ba 33²⁰, p. 140 sq., 1794, 22 mai. Légitimation de François-Louis-Constant du Plessis.

APPENDICE

Archives cantonales vaudoises, archives du Plessis. *Lettres et papiers concernant mon duel avec Mr. Constant Chandieu. & ma retraite du Rgt. D'Ernest.*

I. Monsieur Duplessis, Lt. au Régt. Suisse d'Ernst nous ayant requis de voir vider une affaire d'honneur existante entre Monsieur Constant fils de Monsieur le Colonel, & lui ; à cet effet étant sur la place convenue déclarons de bonne foy & ainsi qu'il appartient à tout gentilhomme qu'on ne peut rien ajouter en décence, loyauté & bravoure aux procédés de ces deux Messieurs Duplessis & Constant, dont à tous égards sommes très satisfaits ; ce que nous nous empressons de témoigner par nos signatures.

A Colombier le 8 janvier 1788.

(Ont signé) MOREL père, ancien Lt. Colonel.

MOREL fils.

DE BEDAULX off. aux gardes suisses service d'hollande¹.

ALEXANDRE DE LUZE off. aux gardes en France.

Le CH. DE MARVAL, ancien capitaine d'Infanterie en France
Chevalier de l'ordre du mérite militaire.

DE LUZE DE MÉZERAC off. aux gardes en France².

PERREGAUX officier au Régiment Suisse de Castella au
service de France.

La copie de ce procès-verbal, publiée par M^{me} la baronne Constant de Rebecque comme quatrième appendice à son volume de la Correspondance de Benjamin Constant et d'Anna Lindsay (Paris, 1933) et déposée depuis lors à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, porte en plus :

« Monsieur. Ayant accompagné M. Du Plessis en qualité d'ami et témoing occulaire de la manière dont son différant s'est terminé, qu'il me soit permis de me joindre aux officiers plus haut signés, saisissant avec empressement cette occasion de rendre à Monsieur Constant la Justice qu'il mérite, et l'Estime très distinguée que j'ai conçue en sa faveur, désirant sincèrement être à même de lui prouver mes sentiments.

Le major PILLICHODY. »

¹ Et non Bedoulx.

² Et non Mézenac.

II. Nous Louis Rodolph d'Ernst, Brigadier des Camps & armées du Roi, Colonel propriétaire, commandant en chef un Régiment Suisse au service de sa Majesté très Chrétienne, & membre du Conseil souverain de la ville & République de Berne, Certifions que Monsieur Du Plessis Gouret, gentilhomme du pays de Vaud, Canton de Berne en Suisse, fils ainé de Monsieur Du Plessis, seigneur d'Ependes, Bussy, Yens, Oppens, &c. a servi dans mon Régiment pendant seize années, tant en qualité de second & de premier Lieutenant & un des premiers à prendre une Compagnie du Pays de Vaud¹, s'étant toujours conduit d'une manière irreprochable relativement à ses mœurs, & rempli les devoirs de son état en homme d'honneur & bon & brave militaire ; C'est avec un vrai regret que nous le voyons quitter un Corps dont il a mérité l'affection de ses chefs & l'amitié de ses Camarades, & nous n'avons à recevoir sa démission qu'avec la plus vive peine, ce que nous nous empressons de lui manifester, avec nos vœux pour son bonheur.

En foi de quoi nous avons signé & fait apposer le sceau de nos armes, en notre hôtel, à Berne le 10^e de janvier 1788.

(à gauche) DE BUREN, major d'infanterie au dit Régt. (cachet).

(au milieu) D'ERNEST brigd^r des armées du Roi et Colonel d'un regt. Suisse à son nom (cachet).

(au dos à gauche) DE WATTEVILLE major (cachet).

(au dos à droite) D'OLIVIER Lt. Colonel (cachet).

III. Je soussigné docteur en médecine, certifie que mr. duplessy officier au régiment d'ernest suisse a été attaqué d'une fièvre ardente² pendant cinq ou six jours vers la fin du mois de novembre en foy je luy ay donné le présent certificat à avignon ce 12eme fevrier 1788. FORTUNET.

IV. Je soussigné docteur en médecine certifie que Monsieur duplessys officier au régiment d'ernest suisse a été attaqué d'une fièvre ardente dans les 1ers jours du mois de decembre 1787. fait à avignon le présent certificat ce 25eme fevrier 1788.

FORTUNET.

V. Nous Lieutenans et Sous Lieutenans du Régiment Suisse d'Ernest, certifions que Monsieur Du Plessis Gouret, Gentilhomme du Pays de Vaud, fils ainé de Monsieur Du Plessis, Seigneur d'Ependes, Bussy, Yens, Oppens &c. a servi dans notre Régiment pendant seize ans, en qualité de premier & second Lieutenant, & un des premiers à prendre une Compagnie du Pays de Vaud, s'étant toujours conduit d'une manière irréprochable relativement à ses mœurs, et rempli les devoirs de son Etat en homme d'honneur, bon

¹ du Pays de Vaud a été récrit sur des sujets !

² ardente a été rajouté en dessus de la ligne.

et brave militaire ; et c'est avec un vray regret que nous le voyons quitter un Corps dont il à mérité à juste titre l'amitié et l'attachement de ses Camarades.

En foy de quoy nous avons signé assemblés en Corps à Bastia le 1er avril 1788.

DE WERTH Capt. par Commission.	HOPF l'ainé S. Lt.
DE DIESBACH Lt.	SEIGNEUX S. Lt.
RÉAL de Chapelle Lt.	JENNER de Morat S. Lt.
d'ERLACH de Morges Lt.	MURET S. Lt.
AERNIL.	WARNERY S. Lt.
d'ERNEST L'aine Lt.	JENNER de Lausanne S. Lt.
DE MURALT sous Aide Major.	STERCHI le cadet S. Lt.
GAUDARD Lt.	DE TREYTORRENS S. Lt.
HOPF le cadet Lt.	DE BONSTETTEN S. Lt.
EFFINGUER Lt.	WEBER.
CALAME Lt.	DE GRAFFENRIED de Guerzensée S. Lt.
CARRARD Lt.	DE MOLLINS S. Lt.
DE CROUSAZ Lt.	BOURGEOIS S. Lt.
MAY Lt.	SPRUNGLIN S. Lt.
	SINNER de Lucens S. Lt.
	GAUDARD le Cadet. S. Lt.
	D'ERNEST. sous Aide Major.

VI. Nous Capitaines du Régiment Suisse d'Ernest, ... (texte identique au précédent). N'a pas été signé.